

# La baisse du prix des médicaments n'a pas eu d'impact positif sur l'industrie pharmaceutique

■ Le chiffre d'affaires recule de 0,9% entre janvier et septembre ■ Les industriels se plaignent toujours de la lourdeur des procédures d'enregistrement des médicaments et de délivrance des autorisations de mise sur le marché ■ L'activité du secteur devrait finir 2014 en légère hausse.

L'année 2014 a été difficile pour l'industrie pharmaceutique. D'abord, parce que durant les neuf premiers mois, le chiffre d'affaires a reculé de 0,9% par rapport à 2013, passant de 6,8 à 6,7 milliards de DH alors qu'habituellement, le secteur enregistrait une hausse soutenue se situant entre 6 et 8%. En volume, le marché a également faiblement augmenté : +0,6%. Le nombre de boîtes vendues s'élève à 235,7 millions d'unités contre 234,3 millions à la même période de 2013. L'année n'est certes pas finie, mais les professionnels ne prévoient pas de retournement important de situation. Le secteur devrait terminer 2014 sur une légère hausse de 0,2% en valeur et de 2,2% en volume.

Les professionnels expliquent ce tassement de l'activité, entre autres, par la baisse des prix des médicaments intervenue en juin dernier. « Dans l'attente du nouveau mode de fixation des prix, les pharmaciens ont freiné leurs achats, craignant de se retrouver avec des stocks importants de médicaments qu'il aurait fallu

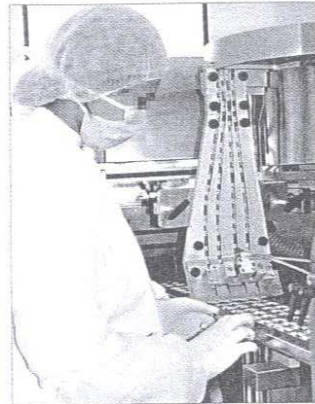
réétiqueter », indique un responsable du bureau de l'Association marocaine de l'industrie pharmaceutique (AMIP). Cette source ne manque pas de souligner que la baisse des achats a surtout concerné les médicaments vendus sans ordonnance et qui représentent 30% des ventes globales des officines. Mais les raisons de cet essoufflement de l'industrie pharmaceutique remontent à plus loin. Pour les professionnels, il est dû au fait que les éléments qui devaient en principe donner un coup de fouet à l'activité n'ont pas eu l'effet attendu. Et de citer le cas de l'AMO qui n'a pas suffisamment boosté les ventes des médicaments. D'après les chiffres de l'association, la consommation moyenne par habitant se situe à 414 DH contre 281 DH en 2006. Alors que les prévisions portaient sur une consommation de 550 à 600 DH en moyenne. La consommation per capita en unités est de 9,1 boîtes contre 6,7 boîtes au démarrage de l'AMO en 2006.

Par ailleurs, les opérateurs soulignent aussi que la baisse des prix des médicaments n'a

pas non plus dynamisé l'activité du marché pharmaceutique. Car la révision du prix a surtout concerné les médicaments des première et deuxième tranches dont le prix est inférieur ou égal à 300 DH et pour lesquels la demande était déjà soutenue. Cette catégorie de médicaments représente, selon l'AMIP, 92% des produits vendus en officine. Ceci alors que les produits dont le prix sont supérieurs à 300 DH, pour lesquels une révision à la baisse aurait pu booster la consommation, n'ont subi que peu de changements.

## Plateforme d'exportation et centres agréés de bioéquivalence...

La généralisation de l'assistance médicale, RAMED, a pour sa part eu un effet négatif sur les ventes du marché du médicament puisque les bénéficiaires de ce régime disposent gratuitement des médicaments. Des produits achetés par le ministère de la santé via des appels d'offres, c'est-à-dire sans passer par les officines. Pour l'équilibre du régime de couverture médicale de base, le ministère a opté pour les



génériques qui ne coûtent pas cher et dont le taux de pénétration dépasse aujourd'hui les 30%.

Les temps sont difficiles, de l'avis des professionnels, pour le secteur qui attend depuis plusieurs années maintenant son contrat programme. Aujourd'hui, on parle plutôt d'écosystèmes. Pour les industriels pharmaceutiques, l'essentiel, et peu importe la formulation, est de ne pas enterrer ce projet qui doit aider l'industrie du médicament à se développer. Ce secteur a investi en moyenne, et ce, depuis 1998, 300 MDH par an. Ce qui a permis de couvrir

65% des besoins avec une production nationale de 400 millions de boîtes. Cependant, le secteur souffre de la lourdeur des procédures d'enregistrement des médicaments et de délivrance des AMM (autorisation de mise sur le marché). Aujourd'hui, un grand nombre de dossiers est en instance au ministère de la santé.

La stratégie sectorielle devrait, dans un premier temps, permettre au Maroc de devenir une plateforme d'exportation. En 2013, on a exporté 909 MDH, un chiffre en hausse de 21,7% par rapport à l'exercice 2012. Pour l'heure, la mise en œuvre de cette stratégie n'a pas réellement démarré. Les industriels regroupés dans les trois associations (AMIP, AMMG et MIS) devront préalablement se mettre d'accord sur certains points communs avant de choisir le cabinet d'études devant les accompagner sur ce dossier.

Dans un deuxième temps, ils réclament la mise en place urgente des centres agréés de bioéquivalence en vue d'encourager la production des génériques ■

A.B.